



Énergie renouvelable.
Développement durable.

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INNERGEX COMPLÈTE LA VENTE DE SA PARTICIPATION DANS DES ACTIFS ISLANDAIS À JARÐVARMÍ SLHF

- Suivant l'exercice de son droit de premier refus par Jarðvarmi, Innergex complète la vente de sa participation indirecte dans HS Orka
- Le prix de vente de 299,9 M\$ US (402,2 M\$ CA), représente une prime sur la valeur comptable des actifs, qui était d'environ 336 M\$ CA au 31 mars 2019
- L'excès de trésorerie disponible d'Innergex s'améliorera de plus de 170 M\$ CA et servira à soutenir la croissance future

LONGUEUIL, Québec, le 23 mai 2019 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce aujourd'hui que Jarðvarmi slhf (« Jarðvarmi ») a exercé un droit de premier refus à l'égard de la vente de la filiale Magma Energy Sweden A.B. (« Magma Sweden ») d'Innergex qui détient une participation d'environ 53,9 % dans HS Orka hf (« HS Orka »). Jarðvarmi est un actionnaire de HS Orka et est détenu par un groupe de fonds de pension islandais.

La vente de Magma Sweden à Jarðvarmi a été complétée pour un prix de 299,9 M\$ US (402,2 M\$ CA) en tenant compte des ajustements de clôture, aux mêmes conditions qu'annoncées le 25 mars 2019.

À la suite de l'exercice du droit de premier refus par Jarðvarmi, la filiale Alterra Power Corp. d'Innergex a mis fin à la convention d'achat d'actions précédemment conclue avec un fonds d'infrastructure européen géré par Macquarie Infrastructure and Real Assets.

Les produits nets de la vente de 402,2 M\$ CA seront utilisés pour rembourser la facilité de crédit d'un an de 228 M\$ CA contractée le 24 octobre 2018 et la portion utilisée de la capacité d'emprunt additionnelle de 100 M\$ CA qui a été obtenue le 23 avril 2019. Les produits seront également utilisés pour désendetter les facilités de crédit de la Société. L'excès de trésorerie disponible d'Innergex s'améliorera de plus de 170 M\$ CA et sera accessible pour financer les projets de croissance futurs.

BMO Marchés des capitaux et Stöplar Advisory agissent à titre de conseillers financiers et McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. agit à titre de conseiller juridique d'Innergex.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

La Société est un producteur indépendant d'énergies renouvelables qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires. En tant qu'entreprise internationale, Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili. Innergex gère un important portefeuille de 66 actifs en exploitation d'une puissance installée nette de 1 988 MW (puissance installée brute de 2 888 MW), dont 37 centrales hydroélectriques, 25 parcs éoliens et quatre parcs solaires. Elle détient aussi des intérêts dans sept projets en développement d'une puissance installée nette totale de 870 MW (puissance installée brute de 948 MW), dont deux sont actuellement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement,

d'une puissance brute totale de 7 767 MW. Le respect de l'environnement et l'équilibre de l'intérêt supérieur des communautés hôtes, de ses partenaires et de ses investisseurs sont au cœur de la stratégie de développement de la Société. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants, de présenter un attrayant rendement ajusté au risque et de distribuer un dividende stable. Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, notamment quant aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de la transaction, au fait que la Société soit en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de rembourser les facilités de crédit à court terme tel que décrit dans le présent communiqué, à la production d'électricité d'Innergex, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs, à l'intégration de ses entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « pourrait », « fera », « croire », « s'attend à », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projet », « prévoit », « estime », « budget » ou « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou non. Elle exprime les prévisions et les attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs en date du présent communiqué.

Étant donné que les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futurs, ils sont de par leur nature assujettis à des risques et incertitudes inhérents. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats actuellement prévus en raison de plusieurs facteurs et risques, notamment les risques liés au secteur de l'énergie renouvelable en général comme l'application de la stratégie, à la capacité de développer les projets conformément aux délais et budgets alloués, aux ressources en capital, aux instruments financiers dérivés, à la conjoncture économique et financière actuelle, à l'évaluation précise et la variabilité naturelle des sources d'énergie renouvelable, à la construction, à la conception et au développement de nouvelles installations, au rendement des projets existants, aux défaillances d'équipement, au taux d'intérêt et au risque de refinancement, aux taux de change, à la variation du prix du marché de l'électricité, à l'effet de levier financier, aux clauses restrictives ainsi qu'aux relations avec les services publics. Les lecteurs doivent savoir que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les activités ou les résultats financiers d'Innergex figurent dans la notice annuelle d'Innergex qui peut être consultée sur le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Bien que la Société estime que les attentes et hypothèses qui sous-tendent l'information prospective soient raisonnables, les lecteurs du présent communiqué de presse sont mis en garde de ne pas se fier outre mesure à cette information prospective, rien ne garantissant que ces attentes et hypothèses se révéleront exactes. L'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse est donnée à la date du présent communiqué et Innergex décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou autres, à moins que la législation en valeurs mobilières ne l'y oblige.

- 30 -

Renseignements

Jean-François Neault
Chef de la direction financière
450 928-2550, poste 1207
jfneault@innergex.com

Karine Vachon
Directrice – Communications
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com

innergex.com